

## Rapport financier de l'année 2022

### Comptes consolidés

---

#### 1. Les revenus

Les revenus ont été de 393 198 euros et se répartissent de la manière suivante :

- |  |               |
|--|---------------|
| • Cotisations et dons de personnes physiques | 78 405 euros  |
| • Dons de personnes morales                  | 66 934 euros  |
| • Dons projets particuliers                  | 188 261 euros |
| • Revenus de contrats d'étude                | 26 850 euros  |
| • Revenus des activités                      | 3 676 euros   |
| • Subventions et recettes diverses           | 103 euros     |
| • Produits financiers et exceptionnels       | 28 969 euros  |

#### Commentaires

- Les revenus de l'exercice 2022 présentent une nette amélioration par rapport aux exercices précédents (393 198 euros contre 222 490 euros en 2021).
- Les cotisations et dons privés ont totalisé 78 405 euros contre 30 233 euros en 2021, atteignant ainsi un niveau jamais atteint dans le passé. Mais ce sont surtout les dons pour financer des programmes particuliers à hauteur de 188 261 euros qui expliquent cette forte progression de nos revenus et sont le fruit des nouvelles activités de « Do Thank ».
- Par contre les revenus de contrats d'études sont en nette diminution : 26 850 euros contre 169 400 euros l'année précédente.

#### 2. Les dépenses

Les dépenses ont été de 380 140 euros (contre 245 543 euros en 2021), et se répartissent de la manière suivante :

---

• Frais généraux et services divers	52 281 euros
• Sous-traitances et organisation d'évènements	171 563 euros
• Rémunérations	140 597 euros
• Amortissements	0 euros
• Charges financières et exceptionnelles	15 699 euros

### Commentaires

- a) Le total des dépenses a été sensiblement plus élevé.
- b) Les frais généraux et services divers, hors sous-traitance et dépenses externes d'organisation d'évènements, ont à peine augmenté malgré un niveau d'activités nettement plus élevé (52 281 euros contre 48 355 euros en 2021).
- c) L'augmentation des dépenses de sous-traitances et d'organisation d'évènements (171 563 euros contre 109 026 euros en 2021) se justifie du fait de la croissance des activités.
- d) Comme prévu, les charges de rémunérations ont été fortement augmentées par rapport à la période avant COVID (140 597 euros contre 95 734 euros en 2019) à la suite de l'engagement à Bruxelles d'un permanent à mi-temps fin 2021. Ce renfort a permis d'accroître sensiblement l'activité de l'Institut, en particulier en Belgique, et a eu pour conséquence la nette augmentation des dons et cotisations mentionnée ci-avant.

### **3. Le résultat**

L'exercice se termine avec un résultat consolidé en boni de 13 058 euros contre un mali de 23 188 euros en 2021.

Notre fonds social consolidé, après report de ce boni consolidé, s'élève au montant négatif de 340 027 euros, contre un montant négatif de 353 085 euros au 31 décembre 2021.